

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Procar Handcleaner Red
Mise à jour : 06-07-2016
Date d'édition : 15-07-2022

Version (Révision) : 1.2.0 (1.1.1)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Procar Handcleaner Red

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

PC 39 - Cosmétiques, produits de soins personnels

Secteurs d'utilisation [SU]

Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

Catégories de processus [PROC]

PROC 8a - Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

PROC 11 - Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

PROC 19 - Activités manuelles avec contact physique de la main

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC 8a - Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Usages déconseillés

Ce produit ne doit pas être utilisé à des fins autres que les applications mentionnées ci-dessus

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur (fabricant/importateur/représentant exclusif/utilisateur en aval/revendeur)

Kemetyl Professional BV

Rue : Industrieweg 30

Code postal/Lieu : 3762 EK Soest

Téléphone : +31 (0)35 - 7604 901

Télécopie : +31 (0)35 - 602 2066

Contact pour informations : Safety Department

Site web : www.kemetyl.nl

E-mail (personne compétente) : msds@kemetyl.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centres Antipoison et de Toxicovigilance ANGERS +33 02 41 48 21 21 BORDEAUX +33 05 56 96 40 80 LILLE +33 0800 59 59 59 LYON +33 04 72 11 69 11 MARSEILLE +33 04 91 75 25 25 NANCY +33 03 83 22 50 50 PARIS +33 01 40 05 48 48 STRASBOURG +33 03 88 37 37 37 TOULOUSE +33 05 61 77 74 47 Website: <http://www.centres-antipoison.net/>

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Aucune

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Informations supplémentaires sur les dangers (UE)

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Procar Handcleaner Red
Mise à jour : 06-07-2016
Date d'édition : 15-07-2022

Version (Révision) : 1.2.0 (1.1.1)

P102 Tenir hors de portée des enfants.

Remarque

Le produit est classé et étiqueté conformément aux directives CE ou aux lois nationales respectives.

2.3 Autres dangers

Une exposition renouvelée ou continue peut provoquer des irritations cutanées et des dermatites en raison des propriétés dégraissantes du produit.

2.4 Indications diverses

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Aucune

3.3 Indications diverses

Cosmetics formulated and classified in accordance with the European Cosmetics Regulation (1223/2009 / EC).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

En cas d'inhalation

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

En cas de contact avec la peau

Changer les vêtements souillés ou mouillés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

Consulter impérativement un médecin. NE PAS faire vomir. En cas d'ingestion accidentelle ou d'inhalation d'importantes quantités de poussières, faire boire immédiatement: Eau

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les symptômes suivants peuvent se manifester: Aucun symptôme connu jusqu'à présent.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Brouillard d'eau Mousse Poudre d'extinction Dioxyde de carbone (CO2)

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Procar Handcleaner Red
Mise à jour : 06-07-2016
Date d'édition : 15-07-2022

Version (Révision) : 1.2.0 (1.1.1)

Produits de combustion dangereux

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome. Vêtement de protection.

5.4 Indications diverses

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence

En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. S'assurer que d'éventuelles fuites pourront être collectées (p.ex. dans des cuvettes ou bouteilles).

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie. Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Matériau appropriée pour recueillir le produit: Sable Matériau absorbant, organique

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les mesures de protection aux points 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine. Matériel adéquat pour récipients/installations: Acier inoxydable Polyéthylène

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Aucune

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Procar Handcleaner Red
Mise à jour : 06-07-2016
Date d'édition : 15-07-2022

Version (Révision) : 1.2.0 (1.1.1)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Utiliser des installations, appareillages, dispositifs d'aspiration, outillage, etc équipés d'une protection antidéflagrante.

Remarques générales

Changer immédiatement tout vêtement, chaussures ou chaussettes souillés. Laver les vêtements souillés avant de les réutiliser.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Voir section 7. D'autres mesures complémentaires ne sont pas nécessaires.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Couleur : rouge

Odeur : Parfum

PCN Couleur : rouge

Caractéristiques en matière de sécurité

État :				Liquide
Point de fusion/point de congélation :				Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition :	(1013 hPa)	>	100	°C
Température de décomposition :		>	200	°C
point de congélation :				Aucune donnée disponible
Point éclair :				non applicable
température d'auto inflammabilité :		>	250	°C
Limite inférieure d'explosivité :				non applicable
Limite supérieure d'explosivité :				non applicable
pression de vapeur :	(20 °C)			Aucune donnée disponible
taux d'évaporation (n-butylacetate = 1) :				Aucune donnée disponible
Densité :	(20 °C)	env.	0,95	g/cm ³
Solubilité dans l'eau :	(20 °C)	env.	95	Pds %
pH :			8	
pH :	(20 °C / 100 g/l)		8,7	
coefficient de partage (n-octanol/aqua) :		<	3	
Viscosité :	(20 °C)		200000 - 800000	mPa*s
densité de vapeur (air = 1) :	(101 kPa)			Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Aucune

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

non applicable

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Procar Handcleaner Red
Mise à jour : 06-07-2016
Date d'édition : 15-07-2022

Version (Révision) : 1.2.0 (1.1.1)

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à éviter

Aucune information disponible.

10.5 Matières incompatibles

oxydants puissants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion

Corrosion cutanée/irritation cutanée

non irritant.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

non irritant.

Irritation des voix respiratoires

Aucune donnée disponible

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

Cancerogénité

Cette substance ne remplit pas les critères pour les classifications CMR 1A ou 1B conformément à CLP.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune indication relative à la mutagénité des gamètes sur l'homme disponible.

Toxicité pour la reproduction

Cette substance ne remplit pas les critères pour les classifications CMR 1A ou 1B conformément à CLP.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

non applicable

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

non nocif pour les organismes aquatiques jusqu'à la concentration testée

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance ne remplit pas les critères PTB/vPvB de la directive REACH annexe XIII.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 Autres effets néfastes

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Procar Handcleaner Red
Mise à jour : 06-07-2016
Date d'édition : 15-07-2022

Version (Révision) : 1.2.0 (1.1.1)

Aucune

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Remise à une entreprise d'élimination de déchets agréée. Les emballages contaminés doivent être entièrement vidés et peuvent être réutilisés après un nettoyage adéquat. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.4 Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.5 Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour les substances de cette préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Indications de changement

02. Éléments d'étiquetage

16.2 Abréviations et acronymes

ADR = European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
ASTM = American Society of Testing and Materials (US)
CAS No = Chemical Abstracts Service Number (see ACS - American Chemical Society)
DNEL = Derived No-Effect Level
DT50 = Time for 50% loss; half-life
EbC50 = Median effective concentration (biomass, e.g. of algae)
EC50 = Median effective concentration
EINECS = European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS = European List of Notified (New) Chemicals (see Tab 7, Background - Guide)
ErC50 = Median effective concentration (growth rate, e.g. of algae)

Fiche de données de sécurité

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)



Nom commercial du produit : Procar Handcleaner Red
Mise à jour : 06-07-2016
Date d'édition : 15-07-2022

Version (Révision) : 1.2.0 (1.1.1)

EWC = European Waste Catalogue
IATA = International Air Transport Association
IC50 = Concentration that produces 50% inhibition
IMDG = International Maritime Dangerous Goods Code
IMO = International Maritime Organization
LC50 = Concentration required to kill 50% of test organisms
LD50 = Dose required to kill 50% of test organisms
LEL = Lower Explosive Limit/Lower Explosion Limit
LOAEL = Lowest observed adverse effect level
MRL = Maximum Residue Limit
NOAEL = No Observed Adverse Effect Level
NOEC = No observed effect concentration
NOEL = No Observable Effect Level
OEL = Occupational Exposure Limits
PBT = Persistent, Bioaccumulative or Toxic
PNEC = Previsible Non Effect Concentration
STEL = Short-Term Exposure Limit
TWA = Time-Weighted Average
vPvB = Very Persistent and Very Bioaccumulative

16.3 Références littéraires et sources importantes des données

Aucune

16.4 Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Indeling van de stof of het mengsel: classificatie conform Verordening (EG) Nr. 1272/2008 [CLP] door middel van calculatiemethode via software.

16.5 Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

Aucune

16.6 Indications de stage professionnel

Aucune

16.7 Informations complémentaires

N° de l'article: 620

Formule déposée aux centres anti-poison sous le nom Americol 620

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.